



TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 57 - Juin 2003

Bulletin Communal d'Information

Déjà 20 ans ...

St - PIAT
et ses hameaux

JUIN
1983



Bon anniversaire



Bernard VIET

TRAIT D'UNION est né le 18 mars 1983 d'une première réunion du Conseil Municipal nouvellement élu, où nous nous étonnions que Saint-Piat n'ait pas de bulletin d'informations.

Ceci me valut, de la part du nouveau Maire -Monsieur Bernard Viet- « Si cela t'intéresse,

tu t'en occupes ! » Et voilà, nous étions partis pour 12 ans !

Qu'il atteigne 20 ans, nous ne l'aurions jamais imaginé. C'est le bel âge ! Mais nous souvenant des problèmes de financement de la chasse aux annonceurs, des rendez-vous chez les imprimeurs, pour finalement rester fidèle à la SETAEL qui nous a permis de continuer malgré un souci financier.

Pour qu'un bulletin vive et survive, il faut y croire, mais aussi parfois ne pas toujours plaire à tout le monde :

- relancer pour les articles ;
- faire le choix de la mise en page ;
- faire le choix des photos ;
- la place de la publicité.

En un mot « avoir le dernier », même si parfois ce n'est pas le bon, le délai d'impression est impératif ! Le Conseil Municipal suivant a su prendre la relève et nous ne pouvons que souhaiter encore longue vie à « Trait d'Union » de Saint-Piat et de ses hameaux.



Jacques ALMERAS

TRAIT D'UNION A 20 ANS

C'est le bel âge je n'en doute pas, celui que certains voudraient toujours avoir ! Parmi eux, sans doute, Bernard VIET et Jacques ALMERAS. Rassurez-vous je suis comme vous, mais je ne le dirai pas. En tout cas merci à vous deux qui, par un soir de Mars 1983, sur votre suggestion, une idée s'est transformée en un incontournable Bulletin Municipal qui 20 ans après est encore là...



Jean-Pierre BINET

La "question diverse" telle que retracée dans le compte rendu du Conseil Municipal de l'époque a donné naissance à ce TRAIT D'UNION qu'aujourd'hui quelques Conseillers s'efforcent de faire vivre. TRAIT D'UNION tel est le titre que vous lui aviez donné. Ce bulletin d'information sert de liaison entre les habitants du village et de ses hameaux, c'est aussi un lien entre les Saint-Piatais et leurs élus.

Au fil du temps son aspect a évolué. La couleur a fait son apparition, mais il se veut toujours proche de vous. Tout simplement pour vous informer sur la vie de notre commune.

Ainsi va l'histoire... Pour vous souvenir de ces nombreux écrits, je vous invite à découvrir les 57 numéros de "TRAIT D'UNION" à la salle de la Mairie, aux heures habituelles d'ouverture, et ce, du 21 Juin au 20 Septembre.

Dans ce numéro 57 vous trouverez un concours auquel, j'espère, vous participerez nombreux. Mais combien ? Je me ferai un plaisir de récompenser les meilleurs d'entre vous le 19 Septembre en présence de mes collègues.

Merci aux créateurs de ce TRAIT D'UNION. Votre idée a plu aux Saint-Piatais en 1983, plus encore, au fil du temps, elle a toujours su trouver quelques femmes et hommes qui au prix d'un instant pour certains, de longues réflexions pour d'autres font vivre notre journal.

Comme beaucoup, j'espère qu'il continuera longtemps ; pour un adolescent il connaît déjà deux siècles. Est-ce là un présage de longue vie ? Mais bien sûr !

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

**Marc
ROBILLARD**

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12



Tous vos imprimés

6, rue François-Violette - 28000 Chartres
Tél. 02 37 88 11 20 - Fax. 02 37 88 11 26
e-mail : imprimerie@setael.fr

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54

Quand paraîtra ce journal, les vacances seront proches. Qu'elles vous soient à toutes et à tous profitables.

Le Conseil Municipal a voté son budget en Mars. La partie fonctionnement s'équilibre à 406.000 Euros ; celle des investissements à 59.600 Euros.

Environ 100.000 Euros servent à financer les syndicats auxquels la Commune adhère. Parmi eux, le Syndicat Scolaire où notre participation, par le biais de deux facteurs : plus d'élèves de notre commune, mise en place du financement de la construction scolaire à Chartainvilliers, s'élève pour 2003 à 82.900 Euros (soit + 17 %).

Il est à noter l'effort réalisé au Chapitre des Charges à caractère général ramené à 92.200 Euros contre 96.900 Euros l'année précédente, soit + 4.000 Euros d'économie.

Dans ce contexte les investissements pour l'année en cours se limiteront au programme suivant :

- participation à l'enfouissement des réseaux Allée des Gâtines,
- alimentation en gaz de ville de la Salle des Fêtes,
- équipement informatique,
- acquisition d'un atelier communal.

Après plusieurs mois de recherche de solutions pour regrouper le matériel de la Commune, une opportunité d'achat d'un bâtiment, au bas de la côte de la Gare, s'est présentée et nous l'avons saisie. Cet espace permettra de regrouper sur un seul site le matériel communal et d'y effectuer un certain nombre de travaux d'entretien lors des périodes d'intempéries.

Le reste de la section investissement est consacré au remboursement du capital des emprunts.

Autre sujet en phase d'achèvement : le remembrement commencé voici quinze mois. Une enquête publique a lieu en Juin.

La prise de possession des nouvelles parcelles par les agriculteurs pourrait se faire à partir du 1^{er} Septembre.

La Commune aura quelques surfaces supplémentaires réparties sur le territoire. Elle sera propriétaire des terrains du Centre Archéologique de Changé ainsi que de la réserve du P.O.S. pour le futur cimetière.

L'ensemble des chemins a été revu comme dans tout remembrement : déplacés pour certains, ils permettent d'avoir des parcelles plus faciles à travailler pour les agriculteurs et de mieux profiter du paysage pour les promeneurs.

L'emprise de la D 906 a été retenue.

Une réglementation va être mise en place afin d'éviter aux véhicules "tout terrain" de dégrader les parcsours.

Dans le cadre du "Pays Chartrain", la réfection de lavoirs a été retenue sur notre Commune, il nous restera la rénovation des bords de l'Eure côté "école".

En pourparlers depuis plusieurs mois un Plan de Prévention des Risques est en discussion actuel-

lement pour la partie de l'Eure entre CHARTRES et MAINTENON. Après une enquête publique un Arrêté Préfectoral clôturera le projet, et ce, peut-être avant la fin de l'année.

La Communauté de Communes a elle aussi voté son budget, outre le projet de Salle omnisports, ont été retenus le Centre Archéologique de Changé et les chemins de randonnée.

Plusieurs animations pour les jeunes auront lieu cet été : prenez contact avec S. MULLER pour avoir tous les renseignements.

Le SYMIRIS et son déficit budgétaire fait depuis quelques mois la Une de la presse. Il met en difficulté financière les syndicats adhérents. Le SIRMATCOM (qui est le nôtre) n'échappe pas à la règle. Les élus ont refusé de voter le budget. Les comptes de ce Syndicat étant sincères, le Préfet sera amené à en prendre la tutelle. De nombreuses conversations avant en lieu au SYMIRIS, une très longue procédure juridique est en cours. Personnellement je souhaiterais qu'il soit rapidement étudié la possibilité de faire traiter les ordures ménagères par une autre structure.

Autre sujet abordé par la Communauté de Communes : le tourisme. La mise en place du Chemin de Randonnée nous amène la réflexion touristique. Localement elle est à développer. Un groupe de travail a été mis en place au niveau cantonal.

Ces initiatives doivent déboucher sur un développement économique différent de celui existant dans notre canton. Plus d'activités de service - recherche d'un développement novateur afin d'éviter une concurrence avec les pôles voisins. Ayons à l'esprit que notre canton en tant que tel a vécu : avec bientôt trois Communautés de Communes et plus de 30.000 habitants, un nouveau découpage verra le jour.

Ce nouvel état d'esprit de clocher a séduit quelques 9 communes du Syndicat de Changé qui en compte 22. Là aussi le service de proximité, l'aménagement du temps de travail font que l'on veut des structures "à sa porte". Dans ce contexte où l'on veut tout et son contraire, le choix du prestataire de service ne peut être que temporaire. Le Centre de Loisirs fonctionnera cet été.

La structure élue qui le gère connaîtra de profonds changements dans les mois qui viennent.

Après mûre réflexion, la Présidente, Madame Courbaron Mangars a démissionné. J'approuve la Présidente dans la décision qu'elle a prise. Nous sommes avant tout élus pour faire vivre les structures et mener à bien des projets réfléchis. Depuis quelques mois ce n'était plus le cas dans ce Syndicat.

Le Syndicat des Eaux, après de longs mois d'études et une révision du P.O.S. de Mévoisins lors d'une procédure d'urgence pourra enfin entamer la construction de la station d'épuration... avec 10% de subventions en moins que ce qui était prévu.

Jean-Pierre BINET

Il ne faut pas dépasser les «bornes des limites...»

Comme vous avez pu le constater durant le mois de mai, la Direction départementale de l'Équipement a procédé à la mise en place de capteurs dans notre village (rue de la République, rue au Chard, rue Robert Poisson).

Ces appareils ont servi à compter le nombre de véhicules et la vitesse des automobiles empruntant ces axes de circulation.

Il faut bien constater que l'incivisme des conducteurs qui font fi des limitations de vitesse, voire des panneaux

d'interdiction, a conduit la municipalité à demander une étude sur un projet global de sécurité dans notre village et ses hameaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat de cette étude, et des mesures que nous comptons mettre en place.

Alain LEBAILLE

Syndicats

SYNDICAT SCOLAIRE

La Fête de l'école aura lieu le 21 Juin à partir de 14 h 30. Venez y déguster un gâteau ! Les fonds récoltés serviront au financement des voyages de découverte. L'exposition sur les 35 ans du syndicat y sera visible pour la dernière fois.

SIPAC

Les trois lavoirs (du pont de Saint-Piat à Dionval) vont faire l'objet d'une restauration grâce à la subvention accordée par ce Syndicat.

SYNDICAT DU COLLEGE

Des dégradations de plus en plus importantes ont lieu -dernier exemple en date, une voiture incendiée dans le pourtour du gymnase.

Malheureusement, l'incivisme de certains coûtera toujours à la collectivité...

SYNDICAT DES EAUX

Après la révision par procédure d'urgence du POS de Mévoisins, le premier coup de pelle de la station d'épuration devrait avoir lieu en septembre prochain.

E BENISTERIE M ENUISERIE

Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12

Fax. **02 37 32 33 84**

Épicerie MIHAJLOV

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 32 37 38



Chauffage toutes énergies
Entretien - Ramonage
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République
28130 SAINT-PIAT
Tél. **02 37 32 31 32**
Fax **02 37 32 44 40**

Garage «LE DIONVAL»

Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : **02 37 31 01 07**

garage : **02 37 32 45 88**

N° SIRET 394 637 789 00014

Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE
CHASSE ✓ VINS
AMORCES ✓ ESCHES

Tél. 02 37 32 30 04

Entretenu - Dimanche après-midi
Lundi toute la journée

Sylvia Coiffure

16 Place Sadorge
MAINTENON

Tél. 02 37 23 02 02

Arts du feu, richesse régionale

Le 24 avril 2003, a été constituée l'association « ARTS DU FEU, RICHESSE REGIONALE ». L'objet de cette Association est de conserver la mémoire de la pratique des Arts du Feu et de préserver le site de la Briqueterie de SAINT PIAT. Construite en 1854, la Briqueterie a cessé son activité en 1996. C'est l'un des derniers établissements de ce type dans la région. Elle avait remplacé la fabrication artisanale des briques, au début de l'ère industrielle. Ce monument a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 4 mars 1999. L'association souhaite en priorité restaurer le bâtiment, le four de cuisson et les séchoirs, créer un écomusée et mettre en place un centre polyculturel.



La Briqueterie en 1915.

Ses partenaires institutionnels sont :

- le Conseil Régional du Centre,
- le Conseil Général d'Eure et Loir,
- la Chambre des Métiers d'Eure et Loir,
- le Centre International du Vitrail,
- les services des Monuments Historiques,
- Le CAUE d'Eure et Loir (conseil en architecture),
- le Pays Chartrain.

L'AIDEC Centre (Association d'Initiatives pour le Développement de l'Economie et de la Culture) y jouera le rôle de catalyseur pour la phase de lancement de l'association.

Si vous souhaitez vous associer à cette entreprise de sauvegarde de notre patrimoine local et adhérer à l'association, vous pouvez vous adresser à Mr Jacques LAMBERT, Trésorier. La cotisation a été fixée à 10 euros.

Sylvain Lambert et Geneviève Limeul.

BUREAU PROVISOIRE

(Constitué en attendant l'assemblée générale.)

Président : Jean Pierre BINET (Maire de Saint-Piat)

Président d'Honneur : Michel TEILLEUX (Président de la Chambre des Métiers d'Eure et Loir)

Président Honoraire : Jacques CLICQUOT DE MENTQUE (Président de l'AIDEC Centre)

1^{er} Vice Président : Michel CHANTEPIE (Maire de Yermenonville)

Secrétaire : Geneviève LIMEUL

Trésorier : Jacques LAMBERT

Coordinateur : Sylvain LAMBERT

Membres fondateurs : Mmes M. LAMBERT-M. MAUGARS-M.L. PETIT Mrs J.P.LAMBERT-J.P. RONHAY -J.L. RENAUD-J.P.LAGIER-R. DEBREUCQ-J. BRARD-M. VILLARD



Au bord de l'Eure

Café Orléans et Paris



CAFE - BAR 7/7 JOURS
☎ 02 37 32 46 03



Boucherie charcuterie

Philippe Maillard

50, rue de la république
28130 St. Piat

Tel. 02 37 32 30 14

TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES
TOUS LES JOURS
À TOUTE HEURE
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 36 31

Le hameau de Grogneul et la culture des peupliers

(dits aussi carolins)

Nos ancêtres nous ont laissé un patrimoine dans la vallée que nous nous efforçons d'entretenir le mieux possible tous les samedis après-midi d'hiver avec quelques bénévoles. Le Mara ou les Marais, selon qui nous en parle, a toujours été planté d'arbres, d'abord des noyers qui gèlent pendant l'hiver de 1879-1880, ils furent remplacés par des pommiers, mais aussi comme on peut le voir sur les anciennes cartes postales, il y avait des saules et déjà des peupliers.

Pour l'an 2000, nous avons fait une rétrospective du siècle. Nous trouvons la première vente en 1909 et tous les trois à quatre ans un autre lot était abattu. L'argent ainsi récolté servait à entretenir les biens du hameau et à acheter d'autres arbres pour les besoins de l'époque (pommiers pour le cidre, noyers pour les fruits secs, saules pour la fabrication de paniers en place d'osier...).

Quant aux plançons de peupliers (plants de peupliers), ils étaient récoltés sur les vieux arbres et repiqués. Le plançon est juste une branche qui se trouve sur les arbres d'une dizaine d'années. Il fallait aller les chercher en grimpant avec des griffes aux pieds à une quinzaine de mètres de hauteur. Aujourd'hui les plançons sont achetés en pépinières.

Les peupliers abattus servaient surtout en charpente locale (solives, colombages, pannes), d'ailleurs la plupart des anciennes maisons ou granges de Grogneul sont ainsi construites. A ce jour, nos peupliers finissent surtout en



Ici, la vallée de l'Eure à Grogneul avec ses saules et ses peupliers

cageots ou boîtes à camembert, très peu en pâte à papier. C'est pourquoi, on a intérêt à planter des anciennes variétés à gros cubage tel que le 1 214.

Cette année nous avons abattu ceux qui se trouvaient à l'angle de la rivière et du ruisseau de Grogneul. D'autres ont été plantés à la place et les plus patients d'entre nous les regarderont pousser pendant trente ans avant de les abattre à nouveau.

Ainsi va la vie... des peupliers...

Les membres du Bureau
Le Syndicat de Gestion du Hameau de Grogneul.



Aujourd'hui : plantation de nouveaux peupliers.

DIMINUTIF

Véronique Lécuyer



COIFFURE
HOMME - DAME
Sur rendez-vous

02
37
32
30
11

44, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

Le livre blanc du département

Véritable plan de développement du département, le Livre Blanc a été présenté fin Février en séance plénière du Conseil Général.

Après la démarche de consultation, par audition des acteurs sociaux et économiques, au cours de groupes de travail organisés par thèmes, puis par un questionnaire auprès des Eureliens eux-mêmes et qu'IPSOS a commenté, 20 propositions prioritaires ont été rédigées.

Si, pour certaines, elles ne sont que la continuité d'actions déjà entreprises, d'autres sont novatrices et porteuses des espoirs d'Eureliens soucieux de leur avenir.

Au travers des 17500 réponses reçues, quelques points intéressent plus particulièrement les habitants de notre vallée :

1 - La 1^{re} action à mener - citée en priorité - est l'emploi et son développement (68 fois sur 100), la seconde étant la conservation de l'environnement naturel (42).

2 - La Vallée de l'Eure est le lieu préféré des Eureliens (42 %), devant Chartres (39%) et le Perche (15%).

3 - L'Eurelien se sent d'abord un habitant de sa commune (35 %), puis de son département (29 %).

4 - Dans les points forts de l'Eure et Loir, sont cités en tête de liste la campagne et ses paysages, l'environnement et le cadre de vie, ainsi que la proximité de Paris.

5 - Les dangers évoqués et donc à prévenir pour le cadre de vie sont, l'urbanisation anarchique, et le non-respect de l'environnement.

6 - Le manque d'activités et de loisirs, ainsi que le désert culturel reviennent comme points à améliorer.

7 - Assurer le maintien des petits commerces de centre-ville et de proximité est une préoccupation.

Certaines actions se concrétisent déjà pour nous, comme la sécurisation de l'axe Maintenon-Chartres (proposition n° 10), l'ouverture de la maison médicale de garde pour les médecins à Chartres (proposition n° 17, une première en région Centre et dont le concept sera étendu au milieu rural en cas de succès), ou la participation au financement de l'école du regroupement pédagogique à Chartainvilliers (proposition n° 1) et à la future station d'épuration (proposition n° 12).

D'autres sont déjà sur les rails et trouveront leur prolongement au travers de structures mises en place par le Conseil Général : le développement économique, pour la Communauté de communes des Terrasses et Vallées de Maintenon avec le CODEL (Président : Luc LAMIRAULT, conseiller général du canton de Thiron-Gardais), la filière tourisme pour le SCOT avec le Comité départemental du Tourisme (Président : Claude TEROUINARD, conseiller général du canton de Clèves).

Ce plan de travail ambitieux pour l'Eure et Loir est prévu à l'horizon 2015/2020, et sera suivi tous les 3 ans par une convention publique qui permettra de rendre compte de l'efficacité du travail effectué.

Sylvain LAMBERT

TROIS axes de travail ont été dégagés, sur lesquels les 20 propositions ont naturellement trouvé leur place, en fonction de leur thème et de leur importance.

Axe 1 - Préparer l'avenir avec les hommes et les femmes d'Eure-et-Loir

- 1 - Accroître l'égalité des chances à l'école et au collège
- 2 - Développer les formations supérieures
- 3 - Développer le potentiel de recherche

Axe 2 - Développer le territoire au service de l'emploi

- 4 - Soutenir l'emploi local en lien avec les filières de développement
- 5 - Faire du tourisme une filière de développement
- 6 - Développer le potentiel de l'agriculture comme base de filière
- 7 - Relever le défi de la création et de la transmission dans les secteurs du commerce et de l'artisanat
- 8 - Développer le transport ferroviaire et multimodal
- 9 - Mettre en place un véritable plan routier à 2x2 voies

Axe 3 - Améliorer la qualité de vie des familles et développer les solidarités

- 10 - Sécuriser les conditions de circulation sur le réseau routier départemental
- 11 - Poursuivre le déploiement des HTIC
- 12 - Créer les conditions d'un environnement de qualité
- 13 - Prendre en compte les besoins des familles, de l'enfance à l'adolescence
- 14 - Adapter nos services au 3^e âge
- 15 - Redéployer l'offre de soins en réseau
- 16 - Renforcer les solidarités avec les handicapés
- 17 - Conforter les services publics de proximité
- 18 - Mettre en cohérence les politiques du logement et d'aménagement du territoire
- 19 - Mettre la culture en réseau
- 20 - Aider les acteurs du développement du sport

Pour
des fêtes
gourmandes



Pour vos cérémonies,
toute une gamme de pièces montées
et entremets personnalisés et originaux

☎ 02 37 32 30 42

Conditions pour les cadeaux d'entreprise

MENUISIER
Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Menuiseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dionval - Saint-Piat
02 37 32 46 25

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout terrain - Accessoires



Yamaha
Peggy
GAS GAS
Montesa



21, rue de la Ferté
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 27 66 04
Fax 02 37 27 16 03

L'année de collaboration avec l'école qui vient de s'écouler a encore été très passionnante.

Les animations que nous organisons avec quelques classes sont toujours une source d'enrichissement. Au fil du temps, les élèves sont de plus en plus impatients de venir passer quelques moments à la bibliothèque : consulter des documentaires, feuilleter des « gros livres » qu'ils ne peuvent pas emprunter, s'asseoir dans un coin pour lire des albums ou le début d'un roman, regarder simplement les images... tout cela fait maintenant partie de leur univers lorsqu'ils franchissent la porte. Plaisir suprême du choix du livre. Pour certains, il est vite fait, celui que le copain a pris il y a quinze jours. Pour d'autres, il est méticuleux : ils demandent conseils, observent la couverture, l'intérieur du livre, lisent le résumé...

Nous sommes une équipe de 8 personnes qui nous relayons deux jours par semaine pour le Regroupement Pédagogique. A la rentrée, certaines nous quittent, trop prises par d'autres activités. Aussi, nous lançons un appel aux mamans, papas ou grands-parents qui souhaiteraient s'investir une demi-journée ou plus par semaine. Si vous avez du temps de libre, si vous aimez les livres et le contact avec les enfants, adressez-vous à G. Limeul (02 37 32 41 02) ou à M. Geneau (02 37 32 46 63). Merci beaucoup.

« Promenons-nous dans les livres » reprendra en septembre prochain avec de nouveaux thèmes.

Bientôt l'été. La Bibliothèque va mettre en place ses horaires d'été. Ils seront affichés à la fin du mois de juin.

G. Limeul

Union locale Anciens Combattants

SAINT-PIAT, MEVOISINS, CHARTAINVILLIERS

En janvier, les Anciens combattants et victimes de guerre ont tenu leur assemblée générale. Malheureusement l'assistance est de plus en plus restreinte au fil des ans. Notre Président, Robert Ducasse, après avoir présenté ses vœux et fait observer un instant de recueillement en mémoire des adhérents disparus, déclare la séance ouverte. Le rapport moral et financier est présenté par notre secrétaire Robert Chotard. L'assemblée se clôture par la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Le 4 mars, les anciens combattants de Saint-Piat assistent à l'Hôtel de Ville de Chartres à l'assemblée départementale des anciens combattants. Après avoir entendu les rapports d'activités les participants sont invités au vote afin de renouveler le tiers sortant du Bureau. Le Bureau est reconduit dans ses fonctions. On évoque la préparation du congrès départemental du 6 avril qui se tiendra à La Loupe.

Le 19 mars, dans nos trois communes, nous commémorons le 41^e anniversaire de la guerre d'Algérie. Nous nous recueillons à la mémoire de nos 30 000 camarades tombés lors de conflit, en Algérie, Maroc et Tunisie.

Le 6 avril, lors de notre Congrès départemental qui se tient à La Loupe, nous débattons sur le devenir des associations d'anciens combattants qui sont de moins en moins nombreuses. L'assistance se dirige en cortège pour aller se recueillir au monument aux morts et déposer une gerbe. Après avoir



Cérémonie du 8 mai 2003.

procédé à la remise des décorations, dont deux Saint-Piatais qui ont été distingués cette année, les 450 congressistes accompagnés de leurs épouses se retrouvent autour d'un repas fraternel. Le 8 mai, nous avons commémoré le 58^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, qui avait occupé notre pays pendant quatre longues années. Afin de rappeler le sacrifice de nos soldats, des déportés, des résistants et des victimes civiles, nous avons dans nos trois communes perpétué le souvenir. Après le dépôt de gerbe et la lecture du manifeste accompagnés des sonneries d'usage, l'assistance est invitée à se recueillir à nos côtés. Les cérémonies se concluent par le vin d'honneur offert par les municipalités.

NOS PEINES :

Le 18 mars, nous accompagnons avec

nos drapeaux nos camarades Pierre Chartier, ancien combattant 1939-1945, et Claude Le Cam, ancien combattant d'Algérie à leurs dernières demeures.

Le 19 mars, nous accompagnons notre camarade Bernard Delvaque, ancien combattant 1939-1945.

PROCHAINES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR :

15 août 2003 : célébration du 59^e anniversaire de la Libération de Saint-Piat.

11 novembre 2003 : commémoration du 85^e anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918.

Lors de ces prochaines cérémonies, les anciens combattants espèrent vous voir nombreux.

Le Bureau

THÉÂTRE

**Jeudi 26 juin
à Chartainvilliers**

Petit spectacle de théâtre
avec la troupe des petits débutant
de la section théâtre
de Christophe Cassard.

Venez nombreux les encourager !

Le spectacle de danse a eu lieu à la Salle des Fêtes de Saint-Piat le samedi 10 mai dernier. Petits, ados et même adultes, c'est-à-dire plus de 50 élèves des cours de Gaëlle, se sont produits pour la grande joie de tous. Et malheureusement que 2 garçons ! Où est la parité ??

Nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle année musicale, artistique et sportive. Surveillez vos boîtes aux lettres, nous vous distribuerons bientôt le programme des activités avec la date des inscriptions.

M. Geneau, la Présidente

Club de la Vallée

Résumé de nos activités au cours du 1^{er} semestre 2003. Comme indiqué dans le bulletin n° 56, nous précisons que notre sortie « spectacle » du 22 décembre dernier au Théâtre Antoine à Paris, « Madame Sans Gêne » avec Clémentine Celarié, a été une pièce appréciée de tous. Après le spectacle, découverte des illuminations dans Paris à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

7 JANVIER

Le Club offre la Galette des Rois à ses adhérents. Le Président adresse ses vœux à tous en souhaitant la poursuite des activités du Club durant cette nouvelle année.

4 FÉVRIER

Elections de la moitié des Membres du Bureau. A l'issue du vote, tous ont été réélus.

18 FÉVRIER

Crêpes faites maison et cidre sont à l'honneur pour fêter la Chandeleur.

9 MARS

L'après-midi dansant animé par l'orchestre de « Michel Dan » a, comme l'année passée, connu un vif succès auprès des danseurs créant une ambiance joyeuse appréciée de tous.

1^{er} AVRIL

Buffet campagnard offert aux membres du Club suivi l'après-midi d'un loto avec remise de lots aux heureux gagnants.

9 MAI

Sortie au Château de Chantilly dans l'Oise, conjointement avec les Clubs de Pierres et de Gas. Journée exceptionnelle à la découverte de la Cité du Cheval. Le matin, visite du Centre d'Entraînement des chevaux de courses, puis visite libre du Musée Vivant du Cheval, situé dans les Grandes Ecuries et présentations

équestres pédagogiques (différentes étapes du dressage) par deux écuers en costume du musée.

L'après-midi, visite guidée du Musée Condé à Chantilly, puis visite libre du Parc et des jardins avec possibilité de promenade en petit train dans le parc ou en bateau électrique sur le grand Canal et les douves du Château.

Après cette très intéressante journée, nous regagnons nos points de départ respectifs.

Comme l'année précédente, notre Club participera à la journée « Brocante ».

Le Bureau



Après-midi dansant du Club.



**Atelier
de Cartonnages
Publicitaires**

ZA Les Petites Ruelles
28130 Saint-Piat
Tél. : 02 37 32 03 20
Fax : 02 37 32 03 21



FED

ZA des Petites Ruelles
Rue Jean Moulin
28130 Saint-Piat

Tél. : 02 37 32 62 14
Fax : 02 37 32 61 00

RCS Chartres 377 500 913 893 B 187

**Entreprise de Peinture
Bernard BRAZY**

> Ravalements > Revêtements murs et sols
> Vitremerie de réparation
> Double vitrage > Survitrage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24
Fax 02 37 32 44 57

AS Saint-Piat football

Le week-end de Pâques, nous avons organisé la réception du JUMELAGE DE ROSENBERG et MAINTENON à la Salle des Fêtes de Saint-Piat.



Plusieurs familles de Saint-Piat, ainsi que les « Amis d'Illschwang » ont activement collaboré à l'organisation de ce week-end, nous les remercions vivement.

Fin de saison pour l'UFOLEP.

L'équipe UFOLEP termine dans le haut du classement.

Rendez-vous en septembre 2003 pour la saison 2003/2004.

Bien sportivement

F. SIMONNET,
Présidente AS ST PIAT



Famille de Rosenberg au Jardin d'Illschwang.

VTT les Garennes



Les Garennes au mieux de leur forme !!!

C'est avec une équipe bien soudée depuis de nombreuses années que nous avons organisé le 06/04/2003 la Ronde des Terriers.

Les compteurs ont explosés :

- 237 vététistes
- 46 marcheurs.

Très belle organisation : les vététistes et les marcheurs ont découvert des chemins qui leur étaient inconnus jusqu'à maintenant.

Les clubs V.T.T. venus le plus nombreux :

- ASC Soulaire
- Champhol Cycles.

La matinée s'est terminée par la remise de coupes et la distribution de nombreuses médailles pour les plus jeunes, suivi du pot de l'amitié.

Nous espérons faire encore mieux l'année prochaine.

Une équipe de vététistes confirmés vous attend tous les dimanches matin à 9 h sur le parking de la gare de St-Piat.

Le Responsable, D.LIVA



**POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS :**

Didier : 02 37 22 34 98

Claude : 02 37 22 54 52

Bernard : 02 37 32 34 39

Fête nationale
du 14 juillet 2003

LE 13 JUILLET
RETRAITE AUX FLAMBEAUX,
SUIVI DU FEU D'ARTIFICE
AU STADE DE MÉVOISINS

LE 14 JUILLET
ANIMATION A L'ARBORETUM

LA MUNICIPALITE ET LES ASSOCIATIONS DE SAINT -PIAT

VOUS PROPOSENT DE NOMBREUX STANDS
POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES.

CONCOURS DE BOULES
A PARTIR DE 14 HEURES

SUR PLACE : BUVETTE, SANDWICH, MERGUEZ

REMISE DES RECOMPENSES ET KIR OFFERT PAR LA
MUNICIPALITE A PARTIR DE 19H 30 SUIVI D'UN

REPAS CHAMPÊTRE
À la salle des fêtes

(Limité aux 100 premières inscriptions ; participation 6 € boissons non comprises)

Bulletin de réservation

à retourner à la mairie de Saint-Piat pour le 1^{er} Juillet 2003 au plus tard
accompagné de votre règlement à l'ordre de :
Comité des Fêtes section mairie

Nom _____ x _____ participants = _____ €

Les sportifs de Saint-Piat se distinguent...

Vous êtes sportifs, mais votre sport n'est pas pratiqué à Saint-Piat. Vous participez à des compétitions départementales, régionales ou nationales. Trait d'Union sera heureux de vous faire une place dans ces colonnes si vous souhaitez faire connaître votre discipline ou votre performance aux yeux de tous.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie, nous nous ferons un plaisir de vous contacter pour les prochains Trait d'Union.



Alexis Maugars.

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Motivé par l'inscription de son fils il y a 3 ans à l'ESMP, Jean-Pierre POUPEAU obtient à 41 ans une ceinture noire de Judo.

Toutes nos félicitations !

Bravo à tous les deux !



Jean-Pierre Poupeau à droite avec son professeur Eric Leroy.

Une distinction dans le monde des arbitres de football.

Alexis MAUGARS, arbitre du District d'Eure et Loir depuis 1981 a reçu la médaille de bronze de l'UNAE.

En bref... En bref...

▶ ENTRETIEN DES TROTTOIRS, HAIES, ARBRES....



L'entretien du trottoir est à la charge du riverain, quelque soit son revêtement...

L'entretien des haies, arbres, plantations aux abords des chemins communaux est à la charge du riverain. Pensez à les entretenir afin d'écartier tout danger pour les usagers !

▶ LES JOIES DES BEAUX JOURS AU JARDIN ...

Avec les beaux jours qui reviennent, le bruit mélodieux des tondeuses à gazon a repris ! Prenez toutes les précautions nécessaires pour que les oreilles de votre entourage ne soient pas dérangées par leur bruit intempestif.

L'odorat peut lui aussi être troublé ! Les feux de jardin dans les zones d'habitation sont totalement interdits l'été. Le feu pour les grillades, oui ; pour les broussailles et autres déchets verts, non !

▶ RAMASSAGE DES ORDURES

N'oubliez pas de décaler d'une journée la sortie de vos ordures ménagères et sélectives à la suite d'un jour férié.

▶ HORAIRES DE LA MAIRIE

Fermeture les samedis : 19 juillet ; 2 et 16 août

Fermeture les jeudis : 17, 24 et 31 juillet ; 7, 14 et 21 août

E^{ts} ROY

Chemin N° 15
CHANGÉ
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 18 57 70

Fax. 02 37 23 02 47



TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

VINGT ANS VINGT QUESTIONS

1. Qui était Sophie ?

Trait d'Union n°

2. Un week-end de Printemps, la Mairie s'est transformée en infirmerie pendant quelques heures. A quelle occasion ?

Trait d'Union n°

3. Un bâtiment de Saint-Piat a été détruit par le feu. Quelle est la date de cet incendie ?

Trait d'Union n°

4. Quel était le premier nom de l'Amicale ?

Trait d'Union n°

5. Lors de la Révolution, où étaient situés le tribunal et la prison à Saint-Piat ?

Trait d'Union n°

6. Un autre village porte le nom de Saint-Piat. Où se trouve-t-il ?

Trait d'Union n°

7. Quand la Passerelle de Dionval (Passerelle Jacques Deberly) a-t-elle été posée ?

Trait d'Union n°

8. Je m'appelais Noëlle-Hélène, je pesais 1.015 livres et j'ai été baptisée le 7 juin 1812. Ma sœur, Anne de Saint-Piat, pesait 965 livres et a été baptisée le 16 avril 1826. Qui étions-nous ?

Trait d'Union n°

9. Quelle est la date de l'arrivée de l'informatique à la Mairie ?

Trait d'Union n°

10. Quel était le nombre d'habitants à Saint-Piat ?

en 1982

en 1990

Trait d'Union n°

11. Depuis quand des artisans boulangers sont-ils installés
au 11, rue de la République ?
_____ Trait d'Union n°
12. Chaque jour, Marguerite les accompagnait jusqu'à ce jour
d'Octobre dernier. De qui s'agit-il ?
_____ Trait d'Union n°
13. Un Trait d'Union se distingue de tous les autres.
Quelle est sa particularité ?
_____ Trait d'Union n°
14. Une grande épreuve sportive a eu lieu à la base de loisirs de Changé
il y a quelques années. De quoi s'agit-il ?
_____ Trait d'Union n°
15. Les Romains sont passés par Saint-Piat.
Qu'a-t-on trouvé en 1834 pour affirmer cela ?
_____ Trait d'Union n°
16. Quelle est la date d'ouverture de la pharmacie
de Saint-Piat ?
_____ Trait d'Union n°
17. À l'origine, comment s'appelait Saint-Piat ?
_____ Trait d'Union n°
18. En quelle année a-t-on constaté que « l'Eure avait cessé
d'être navigable ».
_____ Trait d'Union n°
19. La légende dit qu'il serait né près de chez nous. Il était tellement
gros qu'il en a cassé son berceau que l'on peut toujours admirer.
De qui s'agit-il ?
_____ Trait d'Union n°
20. Combien de bulletins seront retournés
à la Mairie de Saint-Piat ?

A retourner à la Mairie avant le 13 septembre 2003.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____